



Harcelement telephonique

Par **lessablesdor**, le **04/08/2015** à **11:16**

Bonjour,

Dimanche dernier, j'ai été harcelé par un monsieur qui c'est fait passer pour la gendarmerie. Il m'a appelé plusieurs fois, m'a parlé de garde-à-vue, de perquisition, que je devais me rendre à la gendarmerie.

Je me suis rendu à la gendarmerie qui m'a dit qu'il n'y avait pas de main courante contre moi. La gendarmerie m'a uniquement pris le numéro de portable et l'on recadré.

Quels recours puis-je avoir ?

Merci de me répondre.

Par **moisse**, le **04/08/2015** à **16:13**

Vous avez fait l'objet d'une mauvaise blague.

Vous n'avez en réalité subi aucun préjudice ni dommage.

Si cela devait se reproduire, vous indiquez que suite à une première plainte votre ligne est suivie par la gendarmerie.

Et vous portez plainte pour harcèlement téléphonique (plainte et non main courante).